

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 85 28 janvier 1943

n° 85 28

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 janvier 1943

Numéro JO

n° 3 du 01/02/1943

Date du numéro

1 février 1943

TEXTE INTÉGRAL

Le Sergent radiotélégraphiste GRISVARD Marcel est déplacé dans les cadres et mis à la disposition du Lieutenant-Colonel Com mandant Supérieur des Troupes pour compter du 1er Février 1943. Caporal-Chef SIMEONI du B.T.S n 1 est placé dans la position hors cadre» a compter du 1er Février 1943 et mis a la même date, à la disposition du Lieutenant Commandant le Dépôt de la Milice Indigène.